



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°163/2026

Le Ministère de l'Économie Nationale lance « LOBA », une plateforme numérique dédiée à la protection des consommateurs

Le Ministère de l'Économie Nationale annonce le lancement officiel, à compter de ce mardi 06 octobre 2026, de « LOBA », un nouvel outil numérique national destiné à renforcer la protection des consommateurs en République démocratique du Congo.

Conçu comme un espace d'expression et d'accompagnement des consommateurs, LOBA met à leur disposition trois principales fonctionnalités :

1. Dénoncer un abus : signaler toute pratique abusive ou tout problème rencontré dans le cadre de l'achat ou de l'utilisation d'un bien ou d'un service ;
2. Connaître ses droits en tant que consommateur : accéder à des informations et orientations utiles sur les droits des consommateurs, les obligations des fournisseurs de biens et services ainsi que les démarches à entreprendre en cas de difficulté ou de litige ;
3. Suivre sa plainte : permettre au consommateur de suivre l'évolution de sa plainte auprès de l'institution compétente.

Cette initiative repose sur une synergie d'actions entre la Commission de la Concurrence (COMCO) et les autorités de régulation sectorielles, notamment dans les domaines des télécommunications, des services bancaires, des assurances, de l'électricité, du transport aérien, des produits pharmaceutiques, des produits alimentaires et boissons ainsi que de la santé.

Grâce à cette collaboration, LOBA permet de centraliser les requêtes des consommateurs et de simplifier le traitement des réclamations. La plateforme contribuera également à la constitution d'une base de données permettant de mieux identifier et analyser les problèmes récurrents liés à la protection des consommateurs en République démocratique du Congo.

« LOBA » est accessible à tous les consommateurs à travers les canaux suivants :

- WhatsApp (Chatbot LOBA) : +243 800 644 911 ;
- L'application mobile LOBA est disponible au téléchargement sur la plateforme de la COMCO : www.comcordc.cd.

Le Ministère de l'Économie Nationale, à travers la Commission de la Concurrence (COMCO), invite l'ensemble des consommateurs, associations de consommateurs, opérateurs économiques et partenaires institutionnels à s'approprier ce nouvel outil et à contribuer activement au renforcement de la protection des consommateurs en République démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 05 octobre 2026

Cellule de communication
